



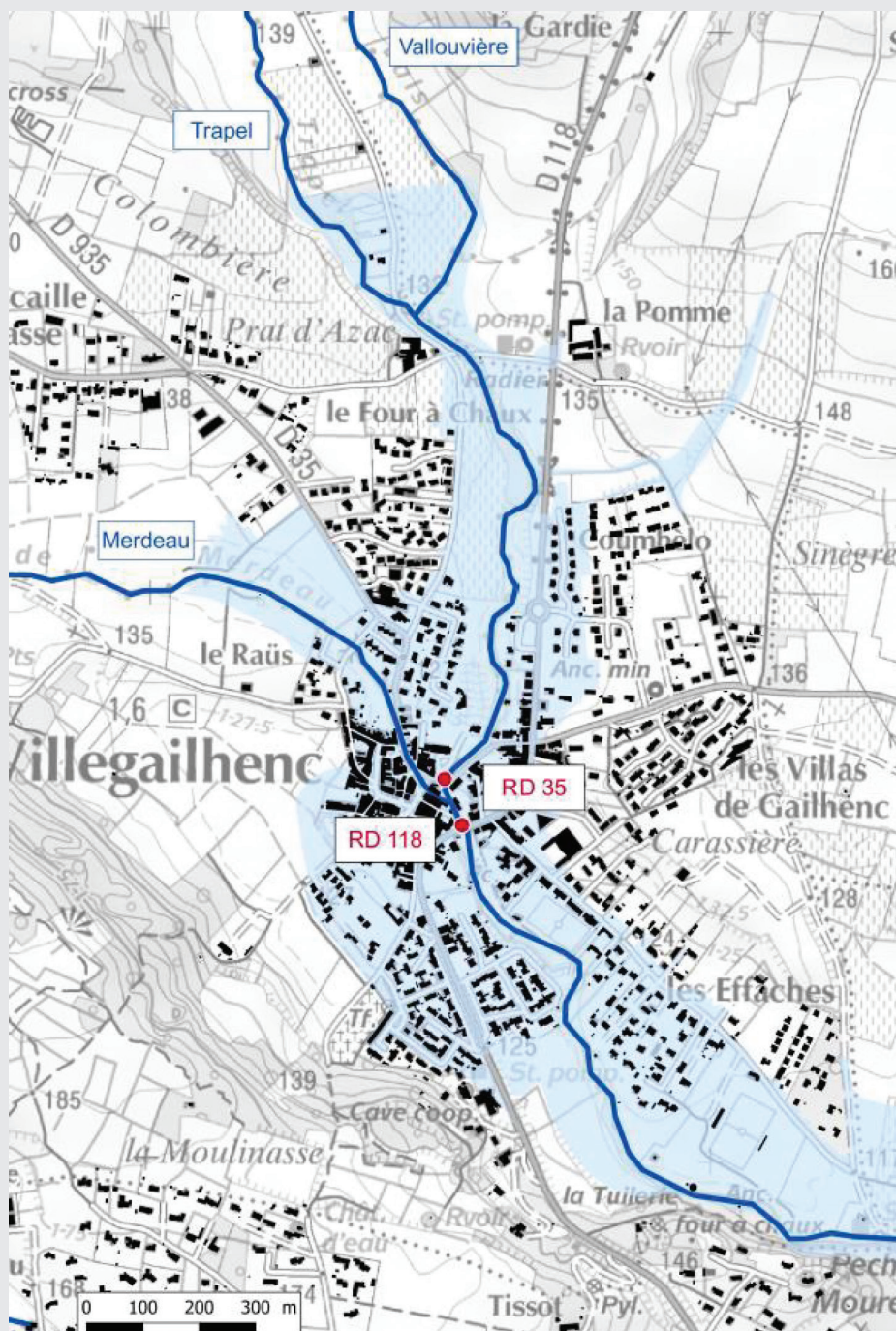
**CARNET DE
CHANTIER**

PONT VILLEGAILHENC

RECONSTRUCTION
DE L'OUVRAGE SUR
LA RIVIÈRE DU TRAPEL



AUDE
Le département



ZONE INONDÉE PAR LA CRUE DE 2018

“ UN PONT POUR UN AVENIR PLUS SEREIN

Le chantier tant attendu de la reconstruction du pont de Villegailhenc va enfin pouvoir commencer, après une longue période d'études visant à apporter la solution la plus adaptée, et qui réponde au mieux à la fois aux enjeux hydrauliques, mais aussi à ceux du réaménagement urbain rendu indispensable après la dévastation d'octobre 2018.

Si l'investissement est d'une ampleur particulière, près de 3 millions d'euros, sa réalisation va bien entendu modifier la vie de la commune et de l'ensemble des usagers de cette route départementale pendant de longs mois. Ce nouvel ouvrage marquera aussi la résilience de notre territoire, la capacité de notre Département à panser ses plaies et à reconstruire, pour se projeter à nouveau vers un avenir plus serein. Il sera pour le Conseil départemental le dernier chantier dans le cadre de la « grande reconstruction », opération qui nous a conduit à concentrer tous nos investissements propres sur cette remise à neuf de la partie du réseau routier départemental qui avait été alors si lourdement endommagé.



Je tiens à rappeler l'appui très précieux de la solidarité nationale à travers des aides de l'Etat, de la Région, mais aussi d'autres Départements, tels que celui de la Gironde, qui nous a apporté une subvention spécifique pour le chantier de ce pont. Grâce à la forte mobilisation, tant de nos financements propres, que de nos partenaires, nous aurons remis en état l'ensemble du réseau routier, en y consacrant 25 millions d'euros.

Je vous invite à prendre connaissance des éléments techniques relatifs à ce chantier si important et à son déroulement, et vous remercie par avance de la compréhension dont chacune et chacun devra faire preuve, durant toute sa durée. À l'issue, ce bel aménagement routier contribuera à redynamiser tout un territoire.

HÉLÈNE SANDRAGNÉ
Présidente du Département de l'Aude

RETOUR SUR 2018



Il y a trois ans, à l'automne 2018, un épisode méditerranéen intense s'est produit sur le département de l'Aude provoquant inondations et crues dévastatrices.

Le village de Villegailhenc est traversé par la rivière du Trapel qui conflue avec un autre cours d'eau, le Merdeau au cœur du centre historique. Dans la nuit du 14 au 15 octobre 2018, un évènement pluviométrique intense a conduit à une inondation majeure dont l'emprise a largement dépassé les prévisions. Les historiques de pluie disponibles conduisent à estimer que cet évènement a été le plus fort enregistré depuis l'installation des postes pluviométriques les plus anciens (1962) dans un rayon d'environ 10 kilomètres. Le phénomène météo a généré plus de 300 millimètres en 10 heures (l'équivalent de 5 mois de précipitations), entraînant des débits environ 5 fois supérieurs aux capacités d'écoulement dans le village.

Avec 4 victimes, plus de 400 maisons endommagées et le pont sur le Trapel emporté, Villegailhenc fait partie des communes les plus marquées par les inondations du 15 octobre 2018, qui ont touché 204 communes audoises.





LE FUTUR PONT SUR LE TRAPEL

L'opération de reconstruction du pont sur le Trapel, d'un montant de 3 millions d'euros TTC, débutera fin 2021 avec des travaux préparatoires, tels que l'installation de chantier, puis début janvier par la dépose du pont provisoire.

D'une longueur de 48 mètres, le nouveau pont sera composé d'une chaussée de 6 mètres de large, d'un trottoir de 3 mètres côté amont et de 1,40 mètre côté aval, d'une dalle en béton dit « précontraint » et un tablier volontairement fin, d'une épaisseur de 0,95 mètre. Avec des garde-corps fusibles, l'ouvrage pourra résister à la pression éventuelle d'objets solides emportés par les eaux lors d'une crue.

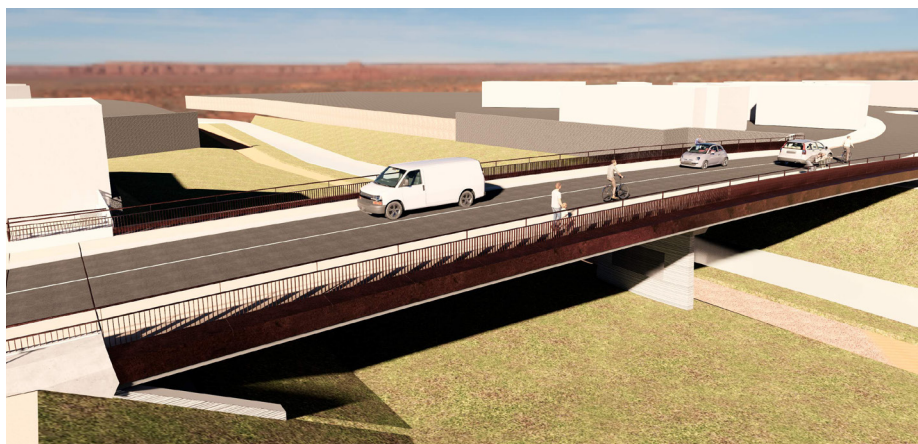




LD2A Architecture



LD2A Architecture

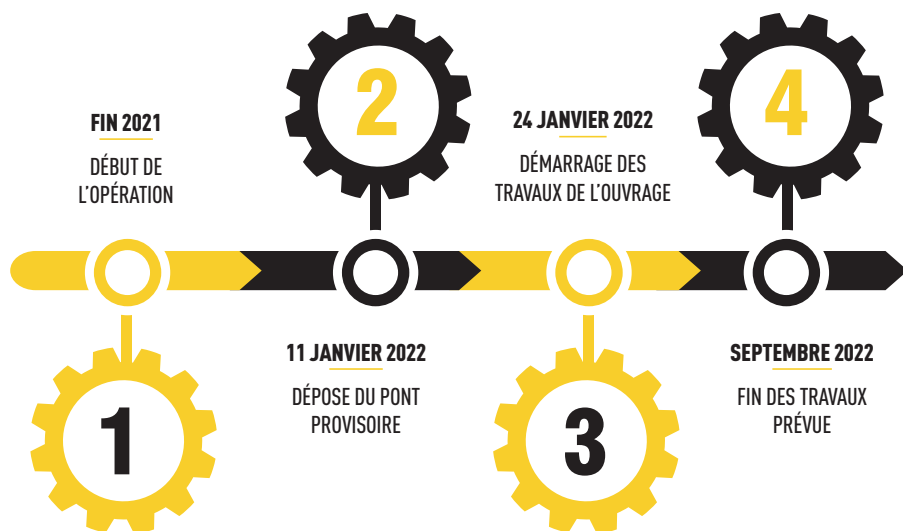


LD2A Architecture

Du point de vue hydraulique, le projet du futur pont a été développé pour présenter une ouverture d'environ 45 mètres linéaires. Les modélisations réalisées montrent que le pont serait capable de supporter le débit de la crue de 2018 sans perte de charge et avec un niveau d'eau au droit du pont de plus d'un mètre sous le tablier du nouvel ouvrage. De plus,

des orientations d'aménagements ont été réalisées pour réduire le risque d'inondation, notamment par la construction d'un ouvrage hydraulique en amont du village sur le Merdeau et la mise au gabarit du Trapel par recalibrage dans la traversée du village. Le SMMAR travaille sur ce projet pour une réalisation prévue en 2024 ou 2025.

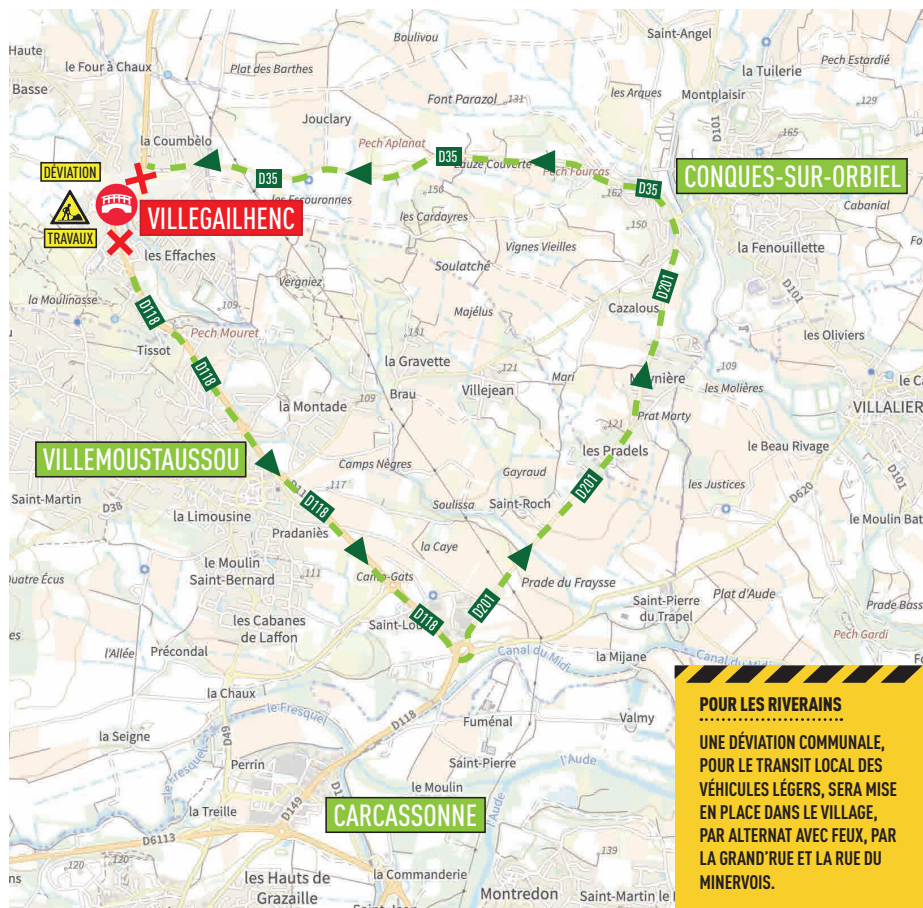
CALENDRIER DES TRAVAUX



ITINÉRAIRE DE DÉVIATION

DES VÉHICULES LÉGERS ET POIDS LOURDS JUSQU'À 26 TONNES

À partir du 11 janvier, et pendant toute la durée des travaux, l'itinéraire de déviation par les routes départementales 201 et 35 sera à emprunter par les véhicules légers et poids lourds jusqu'à 26 tonnes.



Carte IGN



TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU PONT DE VILLEGAILHENC / PASSAGE INTERDIT



ITINÉRAIRE DE DÉVIATION DES VÉHICULES LÉGERS PENDANT LES TRAVAUX



ITINÉRAIRE SUPPRIMÉ À PARTIR DU 11 JANVIER 2022



ITINÉRAIRE DE DÉVIATION DES POIDS LOURDS SUPÉRIEURS À 26 TONNES



À partir du 11 janvier, et pendant toute la durée des travaux, l'itinéraire de déviation par Castelnaudary, Revel, Soual et Mazamet sera à emprunter par les poids lourds de plus de 26 tonnes.



DÉVIATION

TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU PONT DE VILLEGAILHENC / PASSAGE INTERDIT



ITINÉRAIRE DE DÉVIATION DES POIDS LOURDS DE PLUS DE 26 TONNES



ITINÉRAIRE SUPPRIMÉ À PARTIR DU 11 JANVIER 2022



FOIRE AUX QUESTIONS



Pourquoi ce chantier est mis en œuvre 3 ans après les inondations ?

L'opération peut être réalisée seulement 3 ans après l'évènement car les intervenants sont multiples, avec des maîtres d'ouvrages qui ont des calendriers différents. Des études ont été menées en 2019 par les services de l'État et la commune de Villegailhenc, comme des travaux de reconstruction post-crue. Les acquisitions foncières en 2020 et 2021 pour effectuer les démolitions dans le cadre du fonds Barnier, la révision du plan de prévention des risques d'inondation et la réalisation du programme d'actions de prévention des inondations ont aussi eu un impact temporel. De nombreuses études (notamment hydrauliques) ont dû être menées en amont des travaux de reconstruction du pont. Par ailleurs, le Département a aussi reconstruit les ponts d'Aragon et de Salsigne et a œuvré pour réparer les dégâts des intempéries de janvier 2020, pour un montant de 9 millions d'euros pour les ouvrages d'art.

Y aura-t-il des nuisances sonores autour du chantier ?

Inévitablement pour un chantier de cette ampleur, des nuisances sonores seront perceptibles, notamment lors de l'emploi de compresseurs et d'engins de forage. Cependant, ces nuisances seront réduites au maximum et n'auront lieu qu'en journée.

J'utilise le pont quotidiennement pour me rendre à mon travail, quelle sera la durée de trajet supplémentaire est à prévoir avec la déviation ?

Par la déviation communale dans le village, le délai supplémentaire sera de quelques minutes en fonction du trafic. En empruntant la déviation par la RD 35, il faudra compter 10 minutes de plus pour votre trajet.

Le futur pont est conçu pour faire face à quel type d'évènement climatique ?

Il est dimensionné pour résister à une crue similaire à celle de 2018. La superficie de l'ancien pont a été multipliée par 4.

Les poids lourds pourront-ils à nouveau utiliser le futur pont ?

Oui, il est même dimensionné pour les convois exceptionnels.

La commune va-t-elle être coupée en deux pendant les travaux ?

Non, une déviation communale est prévue afin que le chantier ait le moins de conséquences sur la vie quotidienne. Les piétons, deux-roues et véhicules légers pourront l'emprunter.

CONTACT

GILLES BAREIL, CHEF DU SERVICE OUVRAGES D'ART
DÉPARTEMENT DE L'AUDE • GILLES.BAREIL@AUDE.FR

WWW.AUDE.FR



Département de l'Aude



@departement_de_l_aude

